

# Affaire Adan nouveaux ju nommés

Courant août, deux j  
ont été mutés, le tro  
déchargé. Un nouve  
a été nommé.

[75 · Paris](#)[91 · Essonne](#)[92 · Hauts-de-Seine](#)[93 · Seine-Saint-Denis](#)[94 · Val-de-Marne](#)[95 · Val-d'Oise](#)[77 · Seine-et-Marne](#)[78 · Yvelines](#)[60 · Oise](#)

Toutes les actualités locales

Par J-M.D. et R.F.

Le 11 septembre 2020 à 21h46, modifié le 12 septembre 2020 à 19h01



Adama Traoré est mort le 19 juillet 2016 à Beaumont-sur-oise (Val-d'Oise) après son interpellation par trois gendarmes.  
DR

[Réagir](#)[Enregistrer](#)

Les trois juges d'instruction du dossier sur [la mort d'Adama Traoré](#), en juillet 2016 à Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) lors d'une interpellation par des gendarmes, ont été déchargés de l'affaire dans le courant du mois d'août. Une information confirmée par le tribunal judiciaire de Paris, où l'on précise qu'il ne s'agit en aucun cas d'une sanction à l'égard du trio de magistrats.

Conformément à une demande de mutation datant de l'hiver dernier, Laurence Lazerges a été nommée le 12 août à la vice-présidence du tribunal judiciaire de Nanterre (Hauts-de-Seine). Céline Gaudillère aurait, elle, fait part à sa hiérarchie depuis plusieurs mois de sa volonté de rejoindre un autre service du tribunal de Paris. Enfin, le troisième instructeur, Michaël Gihir, aurait préféré être déchargé dans le sillage de ses deux collègues.

**LIRE AUSSI >** [Adama Traoré : «Nous sommes dans des violences judiciaires», juge l'avocat de la famille](#)

« Soit ces magistrats ont décidé eux-mêmes de se dessaisir, ce qui serait incompréhensible dans la mesure [où ils ont pris récemment des décisions importantes](#), réagit [Me Yassine Bouzrou](#), l'avocat de la famille Traoré, qui avait demandé qu'ils soient récusés. Soit la justice a constaté l'incapacité de ces magistrats à instruire ce dossier correctement, ce qui serait une très bonne nouvelle. Dans les deux cas, nous pensons que ça ne peut qu'être une décision en faveur de la manifestation de la vérité. »

Le nouveau trio de juges d'instruction en charge de l'affaire Adama Traoré est composé de Françoise Foltzer, Anne Ihuellou et Clément Bourrelly. Depuis le début de l'affaire, onze juges